R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66.000.- €

7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

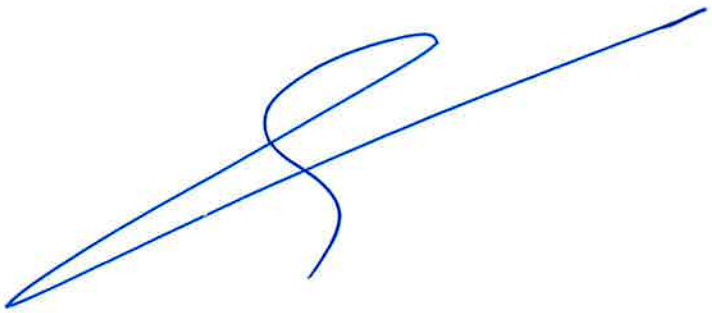
BILAN AU 31 JANVIER 2023

COMPTE DE RESULTAT
(pour la période du 1er février 2022
au 31 janvier 2023)

ANNEXE

Pour Copie Certifiée Conforme

Président



COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/02/2022 au 31/01/2023

SAS RS DIFFUSION

7 Rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

Commerce de détail d'habillement

NAF : 4771Z

SIRET : 347598195 00241

MLCA

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
1 rue du Drumont
68100 MULHOUSE

Sommaire

Sommaire 1

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

Compte de résultat 4

Compte de résultat (Suite) 5

ANNEXE

Règles et méthodes comptables 6

Fonds commercial - 2 8

Etat des immobilisations 9

Etat des amortissements 10

Etat des provisions et dépréciations 11

Etat des créances 12

Etat des dettes 13

Charges à payer 14

Produits à recevoir 15

Produits et charges constatés d'avance 16

Détail des charges constatées d'avance 17

Composition du capital Social 18

Dettes garanties par des sûretés réelles 19

Effectif moyen 20

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 21

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%) 22

Engagements financiers 23

Détail du résultat exceptionnel 24

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/02/2022 au 31/01/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/02/2022 au 31/01/2023			Au 31/01/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 433	14 433		700
Fonds commercial	288 183		288 183	288 183
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 753	1 753		
Autres immobilisations corporelles	684 441	449 660	234 781	348 570
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	8 735		8 735	8 735
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 413		1 413	1 413
Prêts				23 467
Autres immobilisations financières	28 847		28 847	26 941
ACTIF IMMOBILISÉ	1 027 804	465 846	561 958	698 008
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	616 713	116 776	499 937	981 213
Avances et acomptes versés sur commandes	39 926		39 926	326 828
Créances				
Clients et comptes rattachés	877 309	1 518	875 791	208 637
Autres	1 293 824	8 119	1 285 705	378 338
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**760 321**		**760 321**	**1 534 843**
Charges constatées d'avance	**54 710**		**54 710**	**86 278**
ACTIF CIRCULANT	3 642 803	126 413	3 516 389	3 516 136
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**4 670 607**	**592 259**	**4 078 348**	**4 214 145**

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/02/2022 Au 31/01/2023	Du 01/02/2021 Au 31/01/2022
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	66 000	66 000	66 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			114 477	114 477
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale		6 600	6 600
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres		2 301 000	2 255 000
Report à nouveau			169	481
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			229 651	45 688
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	CAPITAUX PROPRES		2 717 896	2 488 246
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques		3 678	
	- Charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 678	
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		49 033	146 332
	- Financières diverses		2 419	240 441
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés		983 411	1 043 169
	- Fiscales et sociales		300 824	267 163
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			21 087	28 795
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	EMPRUNTS ET DETTES		1 356 773	1 725 899
Écarts de conversion passif				
	TOTAL PASSIF		**4 078 348**	**4 214 145**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/02/2022 au 31/01/2023			Au 31/01/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 443 660		4 443 660	4 444 089
Production vendue : - De biens				97 938
Production vendue : - De services	105 385		105 385	
Chiffre d'affaires net	4 549 045		4 549 045	4 542 027
Production : - Stockée				86 581
Production : - Immobilisée			21 256	88 952
Subventions d'exploitation reçues			102 114	67
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 672 415	4 717 628
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 765 216	2 985 301
Variation de stocks (marchandises)			537 885	2 796
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 828	20 278
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			672 545	709 001
Impôts, taxes et versements assimilés			24 112	27 121
Salaires et traitements			591 689	622 228
Charges sociales			168 671	174 309
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			68 868	82 630
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant			41 479	35 032
Dotations aux : - Provisions pour risques et charges			3 678	
Autres charges			1 694	2 011
CHARGES D'EXPLOITATION			4 895 663	4 660 707
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				8 194
* Y compris : - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-223 248	56 921
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			196	803
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			3 637	4 573
Autres intérêts et produits assimilés				1 433
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				14 873
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 833	21 682
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			10 062	10 024
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			10 062	10 024
RÉSULTAT FINANCIER			-6 230	11 658
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-229 478	68 579

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/01/2023	Au 31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	26 338	25 640
Sur opérations en capital	550 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	576 338	25 640
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 573	40 412
Sur opérations en capital	106 936	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		8 119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	117 510	48 531
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**458 829**	**-22 891**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-300	
TOTAL DES PRODUITS	**5 252 586**	**4 764 950**
TOTAL DES CHARGES	**5 022 935**	**4 719 261**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**229 651**	**45 688**

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/02/2022 au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 4 078 348 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 229 651 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Cession du magasin de Sierentz.

Méthode comptable

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les brevets concessions et autres valeurs incorporelles ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les logiciels d'une valeur d'origine de 14 432 € ont été amortis sur 12 mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Agencements et aménagements	4 à 15 ans,
• Matériel de bureau & info	3 à 5 ans,
• Mobilier	5 ans .

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- augmentation annuelle des salaires 3%
- taux de rotation prévisionnel du personnel faible
- taux d'actualisation retenu à 3,70%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Fonds commercial - 2

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Kids Mulhouse	76 225			76 225	
1 rue des Bons Enfants	9 909			9 909	
Indemnité de déspécialisation 1 rue Bons Enfants	3 049			3 049	
Bencom 2 rue des Bouchers	199 000			199 000	
TOTAL	288 183			288 183	

Etat des immobilisations

Immobilisations		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		302 615		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		302 615		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage	1 753		
	- Générales, agencements et aménagements divers	933 007		61 315
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	34 394		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		969 154		61 315
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations	8 735		
	- Titres immobilisés	1 413		
Prêts et autres immobilisations financières		50 408		13 721
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		60 556		13 721
TOTAL GÉNÉRAL		**1 332 324**		**75 036**

Immobilisations		Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				302 615	
TOTAL				302 615	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :	- Techniques, matériel et outillage			1 753	
	- Gales, agencts et aménagt. divers		344 274	650 047	
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mob.			34 394	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			344 274	686 194	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations			8 735	
	- Titres immobilisés			1 413	
Prêts et autres immobilisations financières			35 282	28 847	
TOTAL			35 282	38 995	
TOTAL GÉNÉRAL			**379 556**	**1 027 804**	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 732	700		14 433
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 732	700		14 433
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 753			1 753
Installations générales, agencements et aménagements divers	586 697	67 294	237 338	416 652
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 134	874		33 008
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	620 583	68 168	237 338	451 413
TOTAL GÉNÉRAL	634 316	68 868	237 338	465 846

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		3 678		3 678
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 678		3 678

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours	173 385	41 479	98 088	116 776
Sur comptes clients	1 518			1 518
Autres provisions pour dépréciation	8 119			8 119
DÉPRÉCIATIONS	183 022	41 479	98 088	126 413
TOTAL GÉNÉRAL	**183 022**	**45 157**	**98 088**	**130 091**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		45 157	98 088	
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	28 847		28 847
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 822	1 822	
Autres créances clients	875 487	875 487	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79	79	
Impôts sur les bénéfices	16 554	16 554	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 770	28 770	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 014 718	1 014 718	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	233 703	233 703	
Charges constatées d'avance	54 710	54 710	
TOTAL	**2 254 689**	**2 225 843**	**28 847**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	23 467		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine	266	266		
	- A plus d'1 an à l'origine	48 767	33 018	15 749	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		983 411	983 411		
Personnel et comptes rattachés		98 114	98 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		56 561	56 561		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		140 823	140 823		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés		5 326	5 326		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		2 419	2 419		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		21 087	21 087		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**1 356 773**	**1 341 024**	**15 749**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		97 050			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 228			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/01/2023	Exercice clos le 31/01/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	266	514
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 386	89 980
Dettes fiscales et sociales	91 387	132 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 769	25 850
TOTAL	**170 809**	**248 912**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/01/2023	Exercice clos le 31/01/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	266.00	514.00
51860000 Intérêts courus à payer	*266.00*	*514.00*
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 386.43	89 979.68
40810000 Frs- factures non parvenues	*63 386.43*	*89 979.68*
Dettes fiscales et sociales	91 387.00	132 568.52
42820000 Provision congés payés	*66 902.00*	*95 385.00*
43860000 Organ. soc. charges à payer	*19 713.00*	*28 997.00*
44860000 Etat charges à payer	*4 772.00*	*8 186.52*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 769.28	25 849.67
41980000 Clients - rrr à accorder	*858.24*	
46860000 Divers charges à payer	*14 911.04*	*25 849.67*
TOTAL	**170 808.71**	**248 911.87**

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/01/2023	Exercice clos le 31/01/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	52 746	7 346
Autres créances	22 114	23 593
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	74 860	30 939

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/01/2023	Exercice clos le 31/01/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	52 746.18	7 346.32
41810000 Clts - factures à établir	*52 746.18*	*7 346.32*
Autres créances	22 114.13	23 592.96
40980000 Fournisseurs - rrr à obtenir	*17 145.86*	*12 637.54*
44870000 Etat - produits a recevoir		*6 520.96*
46870000 Divers produits à recevoir	*4 968.27*	*4 434.46*
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	74 860.31	30 939.28

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/01/2023	Exercice clos le 31/01/2022
Produits :	- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/01/2023	Exercice clos le 31/01/2022
Charges :	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	54 710	86 278
TOTAL		54 710	86 278

Commentaires : néant

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Période		Montant exploitation	Montant financier	Montant exceptionnel
	Début	Fin			
Marchandises non livrées			30 619		
Loyers et cha locatives			13 798		
Maintenance			5 399		
Assurances			4 893		

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 000	22.00000	66 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	3 000	22.00000	66 000

Commentaires : néant

Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Total des emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En règle
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	17	
Employés	2	
Ouvriers	2	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	22	

Commentaires : néant

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant entreprises liées	Montant entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur : - Immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur : - Immobilisations corporelles		
Participations	3 735	5 000
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	16 561	671 023
Autres créances	1 048 423	101 412
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes : - Financières divers		
Avances et acomptes sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 926	392 023
Autres dettes	4 962	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Commentaires : néant

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital Capitaux propres	Q.P. détenue Divid. encaiss.	Val. brute titres Val. nette titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat

Participations	Capital Capitaux propres	Q.P. détenue Divid. encaiss.	Val. brute titres Val. nette titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
420936445 SARL JOSIM Rue des Boulangers 68100 MULHOUSE	37 000 92 480	49.00	3 735 3 735	87 641	185 442 -7 239
880633466 SAS QUAI DES BRUNES AM 52 rue du Sauvage 68100 MULHOUSE	50 000 763 157	10.00	5 000 5 000	1 412	5 561 474 444 949

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	13 025
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
Crédit-bail : - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	**13 025**

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pertes sur CB non encaissées-escroquerie	6 179	
Espèces perdues,CB Amex impayées,dif s/encaisst CB et espèces	1 328	
Apurement fournisseurs	3 052	15 728
Dif de règlts	14	
VNC/prod cession immobilisations	106 936	550 000
Exo et aides Urssaf Covid 2021		7 606
Rbt cot Mutex 2017-2020		2 929
Trop prov TVS 2021/22		75
TOTAL	**117 509**	**576 338**

Commentaires : néant

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66 000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 347 598 195

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 janvier 2023

Monsieur Robert SOUSSAN, associé unique et Président de la société R.S. DIFFUSION, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos au 31 janvier 2023 a été marqué par une légère progression du chiffre d'affaires lequel est passé de 4 542 026,90 euros à 4 549 045,16 euros. Cette variation comprend à la fois, d'une part, la baisse du chiffre d'affaires de notre magasin de SIERENTZ qui passe de 1 987 194,24 euros à 1 228 752,90 euros en raison de sa cession au 30 septembre 2022 et, d'autre part, l'augmentation des chiffres d'affaires des magasins OUTLET et LES FILLES qui progressent respectivement de 25,66% et 6,74%.

Au final, nous clôturons l'exercice avec un résultat bénéficiaire de 229 650,63 euros contre 45 688,26 euros l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 janvier 2023, date de clôture du dernier exercice, il est à noter le transfert de notre établissement LES FILLES du 2 rue des Bouchers MULHOUSE au 13 rue du Werkhof MULHOUSE intervenu le 6 février 2023.

Par ailleurs, aux termes d'un acte authentique en date du 29 mars 2023, nous avons cédé le fonds de commerce « QUAI DES BRUNES OUTLET » sis 9 avenue d'Alsace CERNAY.

Enfin, en date du 28 avril 2023, nous avons procédé à la fermeture de notre établissement KID'S.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nos efforts vont continuer à porter sur le développement du chiffre d'affaires et corrélativement du résultat.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

Notre filiale, la société JOSIM, a clôturé son exercice au 31 janvier 2023 avec un chiffre d'affaires en progression de 28,06 % à 185 442 euros, un résultat d'exploitation négatif de 6 453 euros contre – 3 035 euros l'exercice précédent et un résultat net comptable négatif de 7 239 euros contre une perte de 3 568 euros l'exercice précédent.

La société QUAI DES BRUNES AM, dans laquelle nous détenons une participation à hauteur de 10% du capital social, a quant à elle clôturé son exercice avec un chiffre d'affaires en progression de 45,77% à 5 561 474 euros, un résultat d'exploitation positif de 601 128 euros contre 239 236 euros l'exercice précédent et un résultat net comptable de 444 949 euros contre 202 857 euros l'exercice précédent.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 549 045,16 euros contre 4 542 026,90 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,15%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 123 369,88 euros contre 175 600,81 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,74%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 322 928,23 euros contre 3 008 375,31 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,46%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 672 544,67 euros contre 709 000,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,14%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 24 111,88 euros contre 27 121,33 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,10%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 591 689,45 euros contre 622 228,08 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -4,91%.

Le montant des charges sociales s'élève à 168 670,55 euros contre 174 308,58 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,23%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 22 personnes contre 20 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 114 024,99 euros contre 117 661,72 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,09%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 693,57 euros contre 2 011,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,79%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 895 663,34 euros contre 4 660 706,82 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,04%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -223 248,30 euros contre 56 920,89 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -6 229,70 euros (11 658,26 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -229 478,00 euros contre 68 579,15 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 458 828,63 euros lié à la plus-value réalisée sur la cession du magasin de SIERENTZ contre -22 890,89 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -300,00 euros ; il était nul l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 229 650,63 euros contre un bénéfice de 45 688,26 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 janvier 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 078 342,21 euros contre 4 214 144,71 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,22%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 229 650,63 euros qui recevrait l'affectation suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	229 650,63 euros	
Auquel s'ajoute :		
Le report à nouveau antérieur :	168,99 euros	
Pour former un bénéfice distribuable de	229 819,62 euros	
Un prélèvement sur le compte « autres réserves » dont le solde créditeur passerait de 2 301 000,00 euros à 1 530 000,00 euros	771 000,00 euros	
les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 000 819,62 euros	

AFFECTATION

A titre de dividendes :	1 000 020,00 euros
Au compte de report à nouveau :	799,62 euros
	1 000 819,62 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er août 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 666,70 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 998 353,30 euros.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
2021/2022	NEANT		NEANT
2020/2021	835,00 euros		500 165,00 euros
2019/2020	250,00 euros		149 750,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

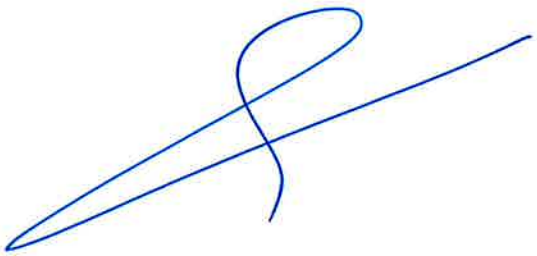
Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Pour Copie Certifiée Conforme

Robert SOUSSAN
Président



R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66.000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 347 598 195

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUILLET 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 229 650,63 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	229 650,63 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur :	168,99 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	229 819,62 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves » dont le solde créditeur passerait de 2 301 000,00 euros à 1 530 000,00 euros	771 000,00 euros
les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 000 819,62 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	1 000 020,00 euros
Au compte de report à nouveau :	799,62 euros
	1 000 819,62 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er août 2023.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 666,70 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 998 353,30 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
2021/2022	NEANT		NEANT
2020/2021	835,00 euros		500 165,00 euros
2019/2020	250,00 euros		149 750,00 euros

TROISIEME RESOLUTION

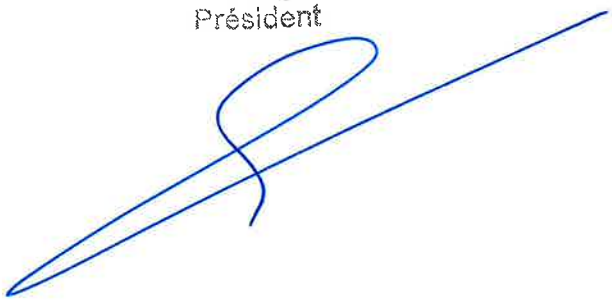
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Pour Copie Certifiée Conforme

Président



R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66.000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 347 598 195

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le 28 juillet,
A dix heures,

Les associés de la société RS DIFFUSION se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, 7 rue Bonbonnière, 68100 MULHOUSE.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Robert SOUSSAN, en sa qualité de Président de la Société.

L'assemblée générale déclare renoncer à toutes formes ou délais de convocation prévus par la loi ou les statuts, confirmer et ratifier toutes irrégularités pouvant exister quant à sa convocation, sa préparation ou sa tenue qu'elle déclare couvrir expressément, les membres renonçant à se prévaloir de toute action en nullité éventuelle en donnant toute décharge au Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 3 000 actions sur les 3 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 janvier 2023,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 janvier 2023 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 229 650,63 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	229 650,63 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur :	168,99 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	229 819,62 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves » dont le solde créditeur passerait de 2 301 000,00 euros à 1 530 000,00 euros	771 000,00 euros
les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 000 819,62 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	1 000 020,00 euros
Au compte de report à nouveau :	799,62 euros
	1 000 819,62 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er août 2023.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 666,70 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 998 353,30 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
2021/2022	NEANT		NEANT
2020/2021	835,00 euros		500 165,00 euros
2019/2020	250,00 euros		149 750,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Pour Copie Certifiée Conforme

Robert SOUSAN
Président

